



Report d'une audience devant tribunal de commerce

Par **PIERRE LEGE**, le **27/04/2017** à **16:37**

Bonjour,

Suite à la mise en liquidation de mon entreprise, j'ai reçu une convocation devant la chambre des responsabilités et des sanctions la date est dans un mois. Le dossier nécessite une étude, je n'ai pas d'avocat pour l'instant, faute de moyen. Puis je demander un report d'audience sans craindre que le juge ne me prenne en grippe. J'ai deux avis d'avocats opposés sur le sujet.

Question annexe existe t il des structures ou je puisse trouver une aide d'un avocat?

Merci de votre réponse